

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Fatiha Hadid](#)

<https://www.cadre21.org/membres/28e5b6e6376eb512dbfe323f>

Date d'obtention : 2024-02-09 19:00:30

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

La méthode d'intervention sexto vise à contrer le problème de sextage auprès des jeunes adolescents de plus, cette méthode d'intervention a pour but de réduire le plus possible le délai de traitement des dossiers rapportés par le milieu scolaire à environ 4 jours en moyenne.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Cette formation va faire en sorte que dans mes futures interventions, je prendrai en compte qu'il y a un protocole à respecter. J'utiliserai le questionnaire qui se trouve dans la trousse d'intervention. Je serai bienveillante auprès des personnes concernées et ne surtout pas se mettre à les blâmer . Tenter plutôt de créer un lien de confiance

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Il faut faire attention à ne pas les culpabiliser, toujours utiliser le questionnaire pour éviter de faire dire des réponses autres que celles qu'ils ont en leur possession. Ne pas des accusations ou des suppositions inutiles qui peuvent faire en sorte d'empêcher les jeunes à dire la vérité. Surtout, ne jamais demander à voir les images objets de sexto.